

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER
MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

**AUTORITE CONTRACTANTE : FONDS D'APPUI A LA PROMOTION DE
L'EMPLOI (FAPE)**

N° Réf : 60/18/EA/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	12
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	14
b-	Préparation du marché	15
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	15
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	15
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	15
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu.....	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	16
f-	Présentation des offres	16
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouvertures des offres	17
i-	Evaluation des offres et attribution	17
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	18
a-	Réception et règlement du marché.....	18
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	18
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	18
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES	19

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du **Fonds d'Appui à la Promotion d'Emploi (FAPE)** a été marquée par la passation de **25 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 112 215 800** selon la liste des marchés publics communiquée par l'autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 46 250 000**, soit un taux de représentativité de **16%** en termes de volume des marchés et **41,21%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant (FCFA)	Volume	Montant (FCFA)		
Total Marché	25	112 215 800	4	46 250 000	16	41,21

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'autorité contractante de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Général du Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE)

A

Monsieur le

Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 27% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 85% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED et EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	« 07 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 9 cas de non conformités (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Pas d'anomalies relevées sur les 9 (R1 à R9) attendues soit un pourcentage de conformité satisfaisant.</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais n'a pas révélé d'anomalie. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM);
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R4

Observations

- ✓ Sur l'existence d'un acte de désignation de la PRM au titre de l'exercice sous revue (art 10 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)
 - absence du poste de la Personne Responsable des Marchés (PRM) au sein du FAPE. En effet, les fonctions de la Personne Responsable des Marchés (PRM) sont assurées cumulativement par le Directeur Administratif et Financier (DAF) en absence de tout acte de nomination.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que :

- les fonctions de PRM exercées par le DAF soient formalisées par un acte de nomination administratif conformément aux dispositions en vigueur.

3.1.2. Organisation de la PRM

R5 à R10

Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - absence d'un système d'archivage physique de la documentation relative aux marchés passés à l'effet d'organiser tous les documents relatifs à la passation, à l'exécution et au règlement de la commande publique. En effet, les preuves de paiement sont séparément conservées ;
 - absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)

- absence de rapport annuel d'activités spécifiques aux marchés publics pour le compte de l'exercice sous revue contrairement à l'article 29 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du FAPE tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), le FAPE ne dispose pas de tableau de bord de suivi des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393).
 - Les états mensuels consolidés ne sont pas transmis à la DGCMEF
- ✓ Sur l'établissement et/ou de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas obtenu les preuves de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- l'élaboration d'un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du FAPE tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics
- la mise en place d'un système d'archivage électronique ;
- l'élaboration des états statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue ;
- l'élaboration d'un tableau de bord de suivi des marchés
- la transmission des états mensuels consolidés à la DG-CMEF
- la transmission des états d'exécution du plan annuel à l'ARCOP

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 27%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu (N/A pour les procédures allégées) (*cf. marché N°3*);
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) (*cf. marché N°3*);
- Registre d'enregistrement des plis (*cf. marché N°2, 3,4*) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu (*cf. marché N°3*);
- Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI (*cf. marché N°3*);
- Preuves de l'invitation des soumissionnaires à l'ouverture des offres financières pour les PI ;
- Procès-verbal de négociation pour les PI (*cf. marché N°4*);
- Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DG-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou Appel d'Offres Ouvert Accéléré) (*cf. marché N°3*);
- Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou Appel d'Offres Ouvert Accéléré) (*cf. marché N°1, 3*);
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants. (*cf. marché N°2,4*);

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

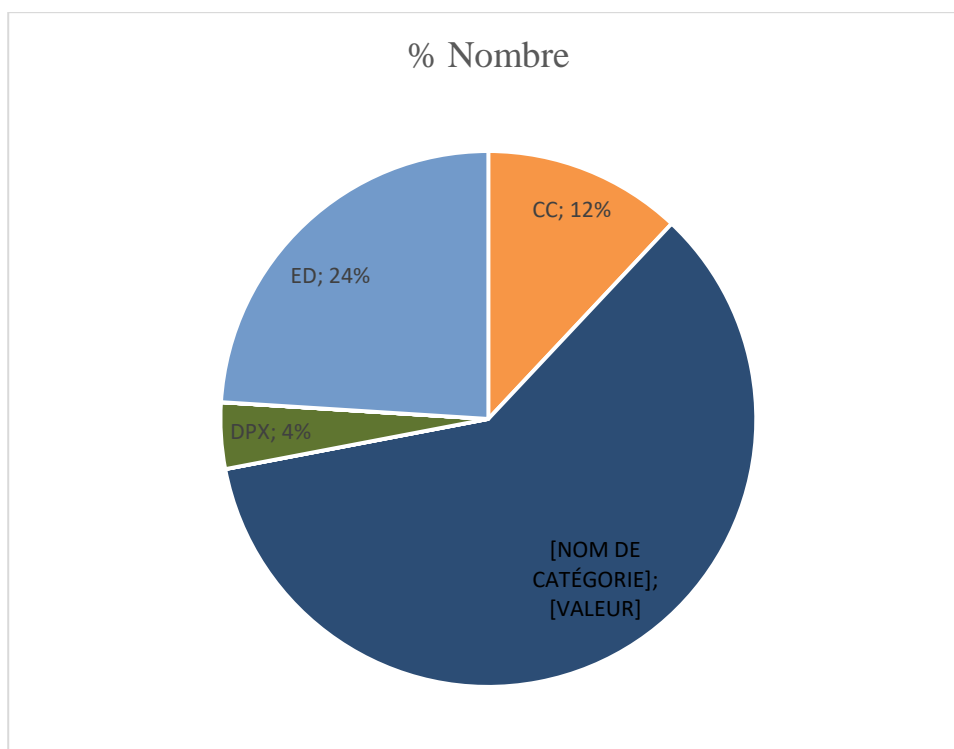
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	15	60%
CC	3	12%
DPX	1	4%
ED	6	24%
Total	25	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF) pour passer 60% de ses marchés publics et les ententes directes (ED) pour 24%. Rappelons qu’aucune procédure de droit commun n’a été utilisée pour passer les marchés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés (FCFA)
CC	1	5 600 000
ED	1	20 000 000
DPX	1	17 346 000
DC	1	3 304 000
Total sélectionné	4	46 250 000
Total communiqué	25	112 215 800
%	16	41,21

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 46 250 000**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les observations suivantes :

- les besoins ne sont pas formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du Plan de Passation des Marchés (PPM).
- absence du plan de passation des marchés (PPM), son état d'exécution ainsi que la liste complète des contrats exécutés au cours des gestions 2018 par mode de passation et par type de prestation
- non publication d'un avis général du Plan de Passation des Marchés (PPM) dans la revue des marchés publics, sur le site web de la structure chargée de contrôle (Article 50 du décret 2017_049)

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à

- recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- l'élaboration du Plan de passation des marchés, son état d'exécution ainsi que la liste complète des contrats exécutés au cours des gestions 2018 par mode de passation et par type de prestation
- la publication de l'avis général du PPM dans la revue des marchés publics, sur le site web de la structure chargée de contrôle (Article 50 du décret 2017_049)

b- Préparation du marché

R9 à R11

En absence du Plan de Passation des Marchés (PPM) au sein de l'autorité contractante, la mission a été limitée pour mettre en œuvre tous les contrôles nécessaires relatifs à la préparation des marchés.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018-001 MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	Acquisition de carburant	Prestation spécifique	Rien à signaler	Favorable	Rien à signer	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable.

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- le mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC n'est pas clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour les marchés passés par la consultation de consultants et la demande de cotation. (cf. **marché N°2, 3, 4**)
- les conditions de déroulement de la procédure de consultation de consultants (CC) ne sont pas respectées (Article 68 du décret 2017_049) à savoir :
 - la composition du comité restreint (PRM, GC, SB et ST compétent) (article 68 du décret 2017_049)
 - le PV de négociation avec le titulaire pressenti ;

- le visas de la structure en charge du contrôle à priori pour visa sur les documents (Projet de contrat, fiche synthétique d'évaluation, copie des PT et PF des consultants) (article 68 du décret 2017_049) (pour le marché N°4)

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- choisir les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes dans un répertoire de fournisseurs agréés et instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- respecter les conditions de déroulement de la procédure de consultation de consultants (CC)

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission a relevé :

- absence dans le dossier de consultation des marchés de prestation intellectuelle (PI) : des TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections, leur mode d'application et le projet de marché (Article 66 du décret 2017_049) (*cf. marché N° 2,4*).

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que le dossier de consultation pour les marchés de PI soit constitué des TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections et leur mode d'application et le projet de marché.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

g- Réception des offres

R54 à R56

La mission a relevé l'anomalie ci-après :

- non mention des informations liées à la procédure dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Article 94 du décret 2017_049) (*cf. marché N° 2, 3, 4*).

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les informations liées à la procédure soient mentionnées dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures audités (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)) (*cf. marché N° 3*);
- non mention dans le procès-verbal d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai (*cf. marché N° 3*);
- absence des avis des observateurs pour toutes les séances d'ouverture et de délibération relatives aux procédures audités au titre de l'exercice 2018(*cf. marché N° 3*) ;
- absence de déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM).

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le procès-verbal d'ouverture des offres ;
- la mention dans le procès-verbal d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai ;
- l'avis des observateurs pour toutes les séances d'ouverture et de délibération relatives aux procédures audités au titre de l'exercice 2018.
- La déclaration d'impartialité à faire signer par les membres des commissions (CAM)

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des contrats signés et approuvés soumis à son appréciation.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des contrats signés et approuvés soumis à son appréciation.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission n'a relevé aucune anomalie sur le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fournitures	Acquisition d'un véhicule à quatre (04) roues PICK UP	17 346 000	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission s'est assurée à partir de la carte grise de la propriété du véhicule.

Nos contrôles n'ont révélé d'insuffisances ni sur la propriété du véhicule, ni sur la matérialité physique du véhicule. (Confère Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vue photographique en annexe).

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant (FCFA)
1	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018- 001 MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE CARBURANT	ED	F	IFU: N°00002271 X	TOTAL BURKINA SA	20 000 000
2	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018- 002 MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC OI (FAPE)	CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017 ; 2018 et 2019	DC	PI	IFU N°00041572 S	CICE Burkina SA	3 304 000
3	LETTRE DE COMMANDE N°2018-003/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX	DC	SC	IFU : 00048228 B	ENTREPRISE HILAAM	4 890 000
4	LETTRE DE COMMANDE N°2018-004 /MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	GARDIENNAGE DES LOCAUX	DC	SC	IFU N°00023822 X	SOCIETE DE PLACEMENT « LA TERMITIERE »	3 900 000
5	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018 - 005/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	PRESTATION DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER	DC	SC	IFU N°00093336H	K. B. STARS DELICES	6 515 000
6	LETTRE DE COMMANDE N°2018-006/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACHAT DE BILLETS D'AVION	ED	SC	IFU N° 00026221 E	SARAH VOYAGE	2 381 200
7	LETTRE DE COMMANDE N°2018-007/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE SEPT (07) CLIMATISEURS	DC	F	IFU : 00081745 T	TECHNICO DIVERSES YICI	2 905 000
8	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018-008/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE GADGETS ET IMPRIMES	DC	F	IFU : 00066636 J	TGS Burkina	4 462 500
9	LETTRE DE COMMANDE N°2018-009/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	DC	F	IFU : 00056788 E	EKAF DISTRIBUTION	1 997 000
10	LETTRE DE COMMANDE N°2018-0011/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	RECRUTEMENT DE CINQ (05) AGENTS	CC	PI	IFU N°00101201 E	LA SOLUTION RH	1 930 000
11	LETTRE DE COMMANDE N°2018-0012/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU	DC	F	IFU N°0058651E	EPGF (ETS PITROIPA GEORGES ET FRERES)	2 990 000
12	LETTRE DE COMMANDE N°2018 - 0013MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION D'UN VEHICULE A QUATRE (04) ROUES PICK UP	DPX	F	IFU N°00040207 T	MEGA-TECH Sarl	17 346 000
13	LETTRE DE COMMANDE N°2018-0014/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE	DC	F	IFU : 000873981 M	HARIEL	6 990 000
14	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018-0015/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES CLIMATISEURS	DC	SC	IFU : 00081745 T	TECHNICO DIVERSES YICI	953 500
15	LETTRE DE COMMANDE N°2018 - 16/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	FORMATION DE 200 PROMOTEURS SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE LA MICRO ENTREPRISE.	CC	PI	IFU N°00063184 T	Salomon Conseils Sarl	5 900 000
16	LETTRE DE COMMANDE N°2018 - 17/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	FORMATION DES AGENTS SUR LES TECHNIQUES DE	ED	PI	IFU N°00005260 R	SOFICO	2 550 000

N°	Immatriculation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant (FCFA)
		RECOUVREMENT DE CREANCES ET LA GESTION DES IMPAYES					
17	LETTRE DE COMMANDE N°2018 – 18/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	FORMATION DES CADRES SUR LA GAR DANS LES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT.	ED	SC	IFU N°00005260 R	SOFICO	2 100 000
18	LETTRE DE COMMANDE N°2018– 0019 /MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	FORMATION EN TECHNIQUES DE REDACTION ADMINISTRATIVE ET GESTION DU STRESS PROFESSIONNEL	ED	PI	IFU N°00015391 U	DG Consulting	1 650 000
19	LETTRE DE COMMANDE A ORDRES DE COMMANDES N°2018 – 0020/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ENTRETIEN ET LA REPARATION DUPARC AUTOMOBILE	DC	SC	IFU N°00032130 Z	General Service Group	1 993 600
20	LETTRE DE COMMANDE N°2018- 0021/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN	DC	F	IFU N°00064617G	S. E. L. G – Sarl	2 891 100
21	LETTRE DE COMMANDE N°2018- 0022/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ENTRETIEN DE MOBILIER ET BATIMENT	DC	SC	IFU N°0058651E	EPGF (ETS PITROIPA GEORGES ET FRERES)	2 500 000
22	LETTRE DE COMMANDE N°2018 – 023/MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	INSERTION DANS LE MAGAZINE ECONOMIES AFRICAINES	ED	SC	N° SIRET 830 604 609 000 16	LLB AFRIQUE, 91 rue du Faubourg – PARIS - France	1 416 000
23	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018 – 24/MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU	DC	F	IFU N°00062864J	DELTA COMPUT Sarl	2 077 800
24	LETTRE DE COMMANDE N°2018– 0025 /MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	FORMATION EN GESTION DES DENIERS PUBLICS ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE DANS LES FONDS	CC	PI	IFU N°00078248 H	C F C E Burkina	5 600 000
25	LETTRE DE COMMANDE N°2018– 26 /MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES	DC	F	IFU N°00054876 C	BURKINA MOBILE SARL	2 973 600

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant (FCFA)
1	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018- 001 MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION DE CARBURANT	ED	F	IFU: N°00002271 X	TOTAL BURKINA SA	20 000 000
2	LETTRE DE COMMANDE A COMMANDE N°2018- 002 MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC OI (FAPE)	CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017 ; 2018 et 2019	DC	PI	IFU N°00041572 S	CICE Burkina SA	3 304 000
3	LETTRE DE COMMANDE N°2018 - 0013MJFIP/SG/FAPE/DG/DFC	ACQUISITION D'UN VEHICULE A QUATRE (04) ROUES PICK UP	DPX	F	IFU N°00040207 T	MEGA-TECH Sarl	17 346 000
4	LETTRE DE COMMANDE N°2018- 0025 /MJFIP/SG/FAPE/DG/ DFC	FORMATION EN GESTION DES DENIERS PUBLICS ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE DANS LES FONDS	CC	PI	IFU N°00078248 H	C F C E Burkina	5 600 000

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc om- plétu de (1- b/a)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon====>							
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés de l'exercice sous revue					0	1	100%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue					0	1	100%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>					2	7	71%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc om- plé- tu de (1- b/a)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon=====>							
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	0	1	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	1	1	N/A	2	2	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc om- plé- tu de (1- b/a)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon=====>							
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	1	4	4	0%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc om- plé- tu de (1- b/a)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon=====>							
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	N/A	0	3	100 %
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	1	N/A	3	3	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maitre d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	1	1	N/A	3	3	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	1	1	1	N/A	3	3	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	N/A	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	1	1	1	N/A	3	3	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100 %
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	N/A	3	3	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	14	11	11	6	42	49	14%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc om- plé- tu de (1- b/a)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon=====>							
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	1	1	1	N/A	3	3	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0	N/A	0	3	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	1	1	1	0	3	6	50%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures								
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0	0	0	0	0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	0	0	0	0	0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	2	100%
	TOTAL =====>	15	12	12	6	47	64	27%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques

Fiche d'audit sur la matérialité

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Pas d'anomalie relevée
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de Clauses</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques





Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019
Nom de l'autorité contractante : Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE)
Date : 12/02/2021

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	TIENTORE & KARIN	Synex-01	Auditeur	765 87308 absindefacord@yahoo.fr	
2	SORY Anandou	FAPE	NFC	7253680 amandouy@yahoo.fr	
3					
4					
5					
6					
7					